



L'inquiétude des pêcheurs plaisanciers

L'association des pêcheurs plaisanciers pourrait disparaître si elle ne trouve pas davantage de bénévoles.

Forte de plus de 274 adhérents, l'APUPQ reste la plus importante association de la commune. Comme toujours, c'est très tôt le dimanche que se déroule cette importante réunion. C'est l'occasion pour Gilbert Joret, le président de l'association, de faire le point sur l'année passée, les projets 2015, d'informer les adhérents sur la nouvelle réglementation et des difficultés rencontrées. La salle du plat chemin était comble avec plus de 200 membres présents. Jean-Michel Maghe, le maire, et plusieurs conseillers municipaux sont dans la salle. Guy Broquaire, maire-adjoint chargé du port et membre du conseil d'administration de l'APUPQ, siège également au bureau de cette assemblée. En début de séance, un hommage a été rendu à Patrick Robbe, Auguste Varin et Michel Laparmentier, tous les trois très impliqués dans l'association et décédés récemment.

Du rapport moral, on retiendra que l'année passée a été, selon Gilbert Joret, une saison terne et difficile : la situation n'évolue pas sur le port. Les raisons de cette situation sont développées par Guy Broquaire : le port est encore classé en zone naturelle et la Cuc étudie le changement de classement. En conséquence, actuellement, aucuns travaux ne peuvent être réalisés.

Cependant, certains travaux pourraient être engagés comme la signalétique de la zone portuaire, des terre-pleins et parkings réservés, le dressage de la zone des bateaux à vendre qui est inondée, la délimitation de l'enclave pour bateaux à ven-

dre, la pose de bordures le long du front de mer pour éviter les chutes des annexes et faciliter le marquage des emplacements d'annexes.

■ Un manque de bénévoles

Le non-remplacement du trésorier-adjoint, chargé des adhésions, a mis l'existence de l'association en péril. « **Pensez aux conséquences d'une disparition de l'association, si le travail effectué par les bénévoles devait l'être par des salariés !** » a déclaré le président.

« **Nous allons appliquer notre réglementation avec plus de rigueur. La mauvaise implication de certains qui font n'importe quoi et vivent leur vie sans se préoccuper des autres est inadmissible et décourage certains responsables. Il nous faut du sang neuf au bureau et une association forte de 274 membres doit trouver dans ses rangs quelques personnes disponibles.** » Quelques rappels ont été fait quant aux nettoyages, l'utilisation des cales sur le point d'eau et la vérification des chaînes de mouillages dans le port.

« **Nous serons obligés d'appliquer des mesures plus sévères : les bateaux inconnus seront signalés à la mairie pour mise en fourrière et les matériels inconnus seront ferrailés.** »

Les finances, développées par Jean-Claude Lecarpentier, sont saines et voté à l'unanimité. Les cotisations n'augmentent pas, sauf pour les retardataires.



L'attente est longue pour la remise des cartes et le paiement des cotisations.

Après les élections, le bureau est composé de Gilbert Joret président, Dominique Jacqueline Vice-président, Jean-claude Lecarpentier trésorier, Laurent Philippart secrétaire, Laurent Gain le tout nouveau trésorier-adjoint. Bernard Avoine, Henri Brunetière, Joël Lefrand et Fernand Giot représentent l'association à la FNPPSF et CPML50.

R. C.-T.



Les membres du bureau directeur.